

France-Paris: Repair and maintenance services of security equipment

OJ S 143/2020 27/07/2020

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Banque de France — direction des achats

National registration number: 57210489100013

Postal address: 39 rue Croix des Petits Champs

Town: Paris Cedex 01

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75049

Country: France

Contact person: Yen-Van Angélique

E-mail: achats-immo@banque-france.fr

Telephone: +33 142924297

Fax: +33 142925397

Internet address(es):Main address: www.banque-france.frAddress of the buyer profile: <https://achats-consultations.banque-france.fr>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://achats-consultations.banque-france.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://achats-consultations.banque-france.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Economic and financial affairs

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Accord-cadre de maintenance du système de Vidéosurveillance fiduciaire (VIFID) des sites de la Banque de France

Reference number: PN2020014

II.1.2.

Main CPV code

50610000 Repair and maintenance services of security equipment

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance des installations du système de Vidéosurveillance fiduciaire (VIFID) de divers sites de la Banque de France.

L'accord-cadre comprend les prestations de main d'œuvre et de fourniture de matériel nécessaires à l'exploitation et à la maintenance préventive et corrective des installations techniques du système de vidéosurveillance fiduciaire, maintenance évolutive, de mise à jour des logiciels en place sur les dispositifs vidéosurveillance fiduciaire et de maintien en condition opérationnelle et de sécurité des appliances ou des logiciels, et des postes d'exploitation aux meilleures conditions économiques, techniques et sociales.

L'accord-cadre comprend des prestations à exécuter sur une base forfaitaire et sur une base unitaire après émission de bons de commandes.

Le présent accord-cadre est divisé en quatre lots. Les lots sont décrits à la rubrique II.2) du présent avis de marché.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 2 500 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description**II.2.1. Title**

Prestations de maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire du siège de la Banque de France à Paris (75) et de treize sites fiduciaires du réseau

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

50610000 Repair and maintenance services of security equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR1 Ile-de-France

NUTS code: FRK Auvergne-Rhône-Alpes

NUTS code: FRJ Occitanie

NUTS code: FRL Provence-Alpes-Côte d'Azur

NUTS code: FRD Normandie

NUTS code: FRE Hauts-de-France

Main site or place of performance: Paris, Ajaccio, Amiens, Avignon, Bastia, Bordeaux, Brest, Caen, Chamalières, Lyon Gerland, Marseille, Niort, Rennes, Rodez.

II.2.4. Description of the procurement

L'accord-cadre comporte les prestations suivantes:

— la conduite des opérations de maintenance et la surveillance des installations;

— la maintenance préventive et corrective de niveaux 1 à 4 selon la terminologie définie par la norme FD X60-000;

- la maintenance comprend le matériel, l'outillage, les opérations de démontage ou de manutention nécessaires aux opérations de maintenance, la main d'œuvre, les déplacements, et la sous-traitance et la fourniture de pièces de rechange et des consommables, en vue de maintenir les systèmes et équipements de vidéosurveillance fiduciaire en condition opérationnelles et de sécurité requises;
- la maintenance intègre également les réparations spécialisées et le remplacement des équipements et composants quelle qu'en soit la cause; défaillance ou fin de vie. Ce sont en général tous les travaux importants de maintenance préventive ou corrective à l'exception du remplacement des installations dans le cadre de rénovation et de reconstruction;
- le maintien en condition opérationnelle et de sécurité des logiciels ou appliances, des postes d'exploitation, serveurs et des équipements réseaux;
- la maintenance évolutive et la mise à jour des logiciels en place sur les dispositifs vidéosurveillance fiduciaire;
- les opérations de travaux de restructuration, de modification ou d'extension des installations existantes;
- le suivi et la recherche d'optimisation des installations;
- la constitution des stocks de pièces détachées si nécessaire, et leur gestion, pour répondre aux Garanties de temps d'intervention (GTI), aux Garanties de temps de rétablissement (GTR) et à la maintenance curative;
- le pilotage de l'ensemble des prestations;
- la fourniture des équipements de protection individuels et collectifs à l'ensemble des intervenants ainsi que les moyens d'accès nécessaires pour le travail en hauteur;
- le suivi administratif des opérations de maintenance (compte rendu, rapports, réunions, suivi des sous-traitants, exploitation, tenue à jour de la documentation technique, réglementaire et administrative, établissement de devis, etc.).

Le périmètre technique couvre:

- l'ensemble des matériels et moyens techniques concourant à la totalité des équipements de vidéosurveillance (caméras, serveurs d'enregistrement, serveurs d'exploitation, dispositif de visionnage des images, équipements actifs réseaux);
- le système d'interface avec le logiciel de gestion, et spécifiquement avec le logiciel WMS (Warehouse Management System) CASD Visimax/serveurs CISCO et Dell; administration Windows (active directory), linux et réseaux, caméras Axis;
- les alimentations et la distribution, dans les baies, courant fort et courant faible spécifique aux moyens mis en œuvre.

Les prestations de maintenance du lot 1 portent sur le bâtiment du siège de la Banque de France à Paris 1er et des sites fiduciaires du réseau de la Banque de France suivants: Ajaccio, Amiens, Avignon, Bastia, Bordeaux, Brest, Caen, Chamalières, Lyon Gerland, Marseille, Niort, Rennes, Rodez.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 900 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 27

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 27 mois.

L'accord-cadre est reconductible de manière expresse, au maximum trois fois pour une période de douze mois chacune, sur décision du pouvoir adjudicateur notifiée au plus tard trois mois avant l'expiration de la période en cours.

La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder 63 mois.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5
Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Il est envisagé de retenir cinq opérateurs qui seront invités à participer aux négociations. Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences posées en III.1), est supérieur à cinq, les entreprises seront sélectionnées en fonction de leur capacité technique appréciée sur la base des documents visés au point III.1.3) et par application de la pondération suivante:

1) appréciation des références: 80 %;

2) appréciation les qualifications professionnelles: 20 %.

En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Prestations de maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire Centre fiduciaire du Nord de France — Cefinof situé à Sainghin-en-Mélantois (59) et de Paris La Courneuve (93)

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

50610000 Repair and maintenance services of security equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR1 Ile-de-France

NUTS code: FRE Hauts-de-France

Main site or place of performance: Nord (59) et Seine-Saint-Denis (93).

II.2.4. Description of the procurement

L'accord-cadre comporte les prestations suivantes:

— la conduite des opérations de maintenance et la surveillance des installations;

— la maintenance préventive et corrective de niveaux 1 à 4 selon la terminologie définie par la norme FD X60-000;

— la maintenance comprend le matériel, l'outillage, les opérations de démontage ou de manutention nécessaires aux opérations de maintenance, la main d'œuvre, les déplacements, et la sous-traitance et la fourniture de pièces de rechange et des consommables, en vue de

maintenir les systèmes et équipements de vidéosurveillance fiduciaire en condition opérationnelles et de sécurité requises;

- la maintenance intègre également les réparations spécialisées et le remplacement des équipements et composants quelle qu'en soit la cause; défaillance ou fin de vie. Ce sont en général tous les travaux importants de maintenance préventive ou corrective à l'exception du remplacement des installations dans le cadre de rénovation et de reconstruction;
- le maintien en condition opérationnelle et de sécurité des logiciels ou appliances, des postes d'exploitation, serveurs et des équipements réseaux;
- la maintenance évolutive et la mise à jour des logiciels en place sur les dispositifs vidéosurveillance fiduciaire;
- les opérations de travaux de restructuration, de modification ou d'extension des installations existantes;
- le suivi et la recherche d'optimisation des installations;
- la constitution des stocks de pièces détachées si nécessaire, et leur gestion, pour répondre aux Garanties de temps d'intervention (GTI), aux Garanties de temps de rétablissement (GTR) et à la maintenance curative;
- le pilotage de l'ensemble des prestations;
- la fourniture des équipements de protection individuels et collectifs à l'ensemble des intervenants ainsi que les moyens d'accès nécessaires pour le travail en hauteur;
- le suivi administratif des opérations de maintenance (compte rendu, rapports, réunions, suivi des sous-traitants, exploitation, tenue à jour de la documentation technique, réglementaire et administrative, établissement de devis, etc.).

Le périmètre technique couvre:

- l'ensemble des matériels et moyens techniques concourant à la totalité des équipements de vidéosurveillance (caméras, serveurs d'enregistrement, serveurs d'exploitation, dispositif de visionnage des images, équipements actifs réseaux);
- le système d'interface avec le logiciel de gestion, et spécifiquement avec le logiciel VMS (Video Management System) Geutebruck (G-SIM, G-Scope 8000); caméras Geutebruck et Axis;
- les alimentations et la distribution, dans les baies, courant fort et courant faible spécifique aux moyens mis en œuvre.

Les prestations de maintenance du lot 2 portent sur le Centre fiduciaire du Nord de France — Cefinof situé à Sainghin-en-Mélantois (59) et de Paris La Courneuve — PLC situé à La Courneuve (93).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 850 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 27

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 27 mois.

L'accord-cadre est reconductible de manière expresse, au maximum trois fois pour une période de douze mois chacune, sur décision du pouvoir adjudicateur notifiée au plus tard trois mois avant l'expiration de la période en cours.

La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder 63 mois.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Il est envisagé de retenir cinq opérateurs qui seront invités à participer aux négociations. Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences posées en III.1), est supérieur à cinq, les entreprises seront sélectionnées en fonction de leur capacité technique appréciée sur la base des documents visés au point III.1.3) et par application de la pondération suivante:

3) appréciation des références: 80 %;

4) appréciation des qualifications professionnelles: 20 %.

En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Prestations de maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire des sites fiduciaires du réseau de la Banque de France (groupe A)
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

50610000 Repair and maintenance services of security equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK Auvergne-Rhône-Alpes

NUTS code: FRL Provence-Alpes-Côte d'Azur

NUTS code: FRJ Occitanie

NUTS code: FRD Normandie

NUTS code: FRG Pays de la Loire

NUTS code: FRC Bourgogne-Franche-Comté

NUTS code: FRF Grand Est

Main site or place of performance: Bayonne, Le Mans, Limoges, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Orléans, Perpignan, Reims, Saint-Étienne, Toulouse.

II.2.4. Description of the procurement

L'accord-cadre comporte les prestations suivantes:

— la conduite des opérations de maintenance et la surveillance des installations;

— la maintenance préventive et corrective de niveaux 1 à 4 selon la terminologie définie par la norme FD X60-000;

— la maintenance comprend le matériel, l'outillage, les opérations de démontage ou de manutention nécessaires aux opérations de maintenance, la main d'œuvre, les déplacements,

et la sous-traitance et la fourniture de pièces de rechange et des consommables, en vue de maintenir les systèmes et équipements de vidéosurveillance fiduciaire en condition opérationnelles et de sécurité requises;

- la maintenance intègre également les réparations spécialisées et le remplacement des équipements et composants quelle qu'en soit la cause; défaillance ou fin de vie. Ce sont en général tous les travaux importants de maintenance préventive ou corrective à l'exception du remplacement des installations dans le cadre de rénovation et de reconstruction;
- le maintien en condition opérationnelle et de sécurité des logiciels ou appliances, des postes d'exploitation, serveurs et des équipements réseaux;
- la maintenance évolutive et la mise à jour des logiciels en place sur les dispositifs vidéosurveillance fiduciaire;
- les opérations de travaux de restructuration, de modification ou d'extension des installations existantes;
- le suivi et la recherche d'optimisation des installations;
- la constitution des stocks de pièces détachées si nécessaire, et leur gestion, pour répondre aux Garanties de temps d'intervention (GTI), aux Garanties de temps de rétablissement (GTR) et à la maintenance curative;
- le pilotage de l'ensemble des prestations;
- la fourniture des équipements de protection individuels et collectifs à l'ensemble des intervenants ainsi que les moyens d'accès nécessaires pour le travail en hauteur;
- le suivi administratif des opérations de maintenance (compte rendu, rapports, réunions, suivi des sous-traitants, exploitation, tenue à jour de la documentation technique, réglementaire et administrative, établissement de devis, etc.).

Le périmètre technique couvre:

- l'ensemble des matériels et moyens techniques concourant à la totalité des équipements de vidéosurveillance (caméras, serveurs d'enregistrement, serveurs d'exploitation, dispositif de visionnage des images, équipements actifs réseaux);
- le système d'interface avec le logiciel de gestion, et spécifiquement avec le logiciel VMS (Video Management System) Geutebruck (G-View, GSCView, G-Scope 3500, GeViScope, Re_porter, Multiscope), caméras analogique, Axis;
- les alimentations et la distribution, dans les baies, courant fort et courant faible spécifique aux moyens mis en œuvre.

Les prestations de maintenance du lot 3 portent sur les sites fiduciaires du réseau de la Banque de France suivants: Bayonne, Le Mans, Limoges, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Orléans, Perpignan, Reims, Saint-Étienne, Toulouse.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 400 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 27

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 27 mois.

L'accord-cadre est reconductible de manière expresse, au maximum trois fois, pour une période de douze mois chacune, sur décision du pouvoir adjudicateur notifiée au plus tard trois mois avant l'expiration de la période en cours.

La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder 63 mois.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5
Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Il est envisagé de retenir cinq opérateurs qui seront invités à participer aux négociations. Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences posées en III.1), est supérieur à cinq, les entreprises seront sélectionnées en fonction de leur capacité technique appréciée sur la base des documents visés au point III.1.3) et par application de la pondération suivante:

5) appréciation des références: 80 %;

6) appréciation des qualifications professionnelles: 20 %.

En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Prestations de maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire des sites fiduciaires du réseau de la Banque de France (groupe B)
Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

50610000 Repair and maintenance services of security equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK Auvergne-Rhône-Alpes

NUTS code: FRL Provence-Alpes-Côte d'Azur

NUTS code: FRJ Occitanie

NUTS code: FRB Centre - Val de Loire

NUTS code: FRC Bourgogne-Franche-Comté

NUTS code: FRF Grand Est

Main site or place of performance: Annecy, Besançon, Dijon, Gap, Grenoble, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Tours.

II.2.4. Description of the procurement

L'accord-cadre comporte les prestations suivantes:

— la conduite des opérations de maintenance et la surveillance des installations;

— la maintenance préventive et corrective de niveaux 1 à 4 selon la terminologie définie par la norme FD X60-000;

— la maintenance comprend le matériel, l'outillage, les opérations de démontage ou de manutention nécessaires aux opérations de maintenance, la main d'œuvre, les déplacements,

et la sous-traitance et la fourniture de pièces de rechange et des consommables, en vue de maintenir les systèmes et équipements de vidéosurveillance fiduciaire en condition opérationnelles et de sécurité requises;

- la maintenance intègre également les réparations spécialisées et le remplacement des équipements et composants quelle qu'en soit la cause; défaillance ou fin de vie. Ce sont en général tous les travaux importants de maintenance préventive ou corrective à l'exception du remplacement des installations dans le cadre de rénovation et de reconstruction;
- le maintien en condition opérationnelle et de sécurité des logiciels ou appliances, des postes d'exploitation, serveurs et des équipements réseaux;
- la maintenance évolutive et la mise à jour des logiciels en place sur les dispositifs vidéosurveillance fiduciaire;
- les opérations de travaux de restructuration, de modification ou d'extension des installations existantes;
- le suivi et la recherche d'optimisation des installations;
- la constitution des stocks de pièces détachées si nécessaire, et leur gestion, pour répondre aux Garanties de temps d'intervention (GTI), aux Garanties de temps de rétablissement (GTR) et à la maintenance curative;
- le pilotage de l'ensemble des prestations;
- la fourniture des équipements de protection individuels et collectifs à l'ensemble des intervenants ainsi que les moyens d'accès nécessaires pour le travail en hauteur;
- le suivi administratif des opérations de maintenance (compte rendu, rapports, réunions, suivi des sous-traitants, exploitation, tenue à jour de la documentation technique, réglementaire et administrative, établissement de devis, etc.).

Le périmètre technique couvre:

- l'ensemble des matériels et moyens techniques concourant à la totalité des équipements de vidéosurveillance (caméras, serveurs d'enregistrement, serveurs d'exploitation, dispositif de visionnage des images, équipements actifs réseaux);
- le système d'interface avec le logiciel de gestion, et spécifiquement avec le logiciel VMS (Video Management System) Geutebruck (G-View, GSCView, G-Scope 3500, GeViScope, Re_porter, Multiscope), caméras analogique, Axis;
- les alimentations et la distribution, dans les baies, courant fort et courant faible spécifique aux moyens mis en œuvre.

Les prestations de maintenance du lot 4 portent sur les sites fiduciaires du réseau de la Banque de France suivants: Annecy, Besançon, Dijon, Gap, Grenoble, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Tours.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 350 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 27

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 27 mois.

L'accord-cadre est reconductible de manière expresse, au maximum trois fois, pour une période de douze mois chacune, sur décision du pouvoir adjudicateur notifiée au plus tard trois mois avant l'expiration de la période en cours.

La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder 63 mois.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Il est envisagé de retenir cinq opérateurs qui seront invités à participer aux négociations. Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences posées en III.1), est supérieur à cinq, les entreprises seront sélectionnées en fonction de leur capacité technique appréciée sur la base des documents visés au point III.1.3) et par application de la pondération suivante:

7) appréciation des références: 80 %;

8) appréciation des qualifications professionnelles: 20 %.

En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les documents ou renseignements suivants doivent être fournis par le candidat et le cas échéant par chaque membre du groupement, ainsi que chaque sous-traitant déclaré:

— le chiffre d'affaires global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant la maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles;

— les bilans ou extraits de bilans du candidat pour chacune des trois dernières années disponibles;

— attestation d'assurance couvrant les risques professionnels.

Minimum level(s) of standards possibly required:

— le chiffre d'affaires global le plus élevé de l'exercice 2019 ou 2018 ne doit pas être inférieur à:

— pour les lots 1 et 2: 1 700 000 EUR;

— pour les lots 3 et 4: 700 000 EUR.

Il est précisé qu'en cas de groupement, le chiffre d'affaires global retenu pour la comparaison avec le niveau minimal requis sera la somme des chiffres d'affaires des membres du groupement; et

— le résultat net ne doit pas être inférieur à 0 sur 3 exercices consécutifs; et

— le ratio capitaux propres/capital social ne doit pas être inférieur à 0,5 sur 3 exercices consécutifs (cette condition n'étant pas éliminatoire pour une entreprise bénéficiant d'un plan de continuation); et

— le résultat d'exploitation ne doit pas être inférieur à 0 sur 3 exercices consécutifs.

Il est précisé qu'en cas de groupement, ces trois derniers critères devront être respectés par le seul mandataire du groupement.

Toutes les candidatures qui ne présenteront pas le niveau minimal de capacité économique et financière requis seront éliminées.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les documents suivants doivent être fournis par le candidat et le cas échéant par chaque membre du groupement, ainsi que chaque sous-traitant déclaré:

— une liste des principaux services réalisés par le candidat au cours des trois dernières années présentant un lien avec l'objet du marché (cf. article II.2.4) du présent avis de marché) indiquant le montant des prestations, la date, le destinataire public ou privé.

À cet effet, ces références seront de préférence renseignées en remplissant le modèle de fiche qui est téléchargeable sur la plate-forme de dématérialisation des marchés de la Banque de France à l'adresse suivante: <https://achats-consultations.banque-france.fr>

Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

— une présentation des qualifications professionnelles. Il est précisé que la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat.

Minimum level(s) of standards possibly required:

— présentation des compétences sur les solutions WMS CASD Visimax (pour le lot 1 uniquement) ou VMS Geutebruck (pour les lots 2, 3 et 4);

— présentation des certificats de qualifications professionnelles notamment les certifications NF service et APSAD basé sur les référentiels: NF 367-182 et APSAD R82 ou équivalent. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen.

Toutes les candidatures qui ne présenteront pas les niveaux minimaux de capacité technique et professionnelle requis seront éliminées.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. S'il est conjoint, le mandataire du groupement doit être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la Banque de France.

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

La durée maximum de l'accord-cadre de 63 mois se justifie: - par la complexité de la mise en œuvre d'une maintenance technique sur des équipements de différentes générations et de technicité, répartis sur des sites fiduciaires avec de fortes contraintes d'accès et de sécurité - par l'enjeu organisationnel du marché lié à la localisation des sites sur l'ensemble du territoire national.

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/09/2020 Local time: 15:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Le candidat fournit à l'appui de sa candidature, outre les documents exigés aux III.1.1) à III.1.3) du présent avis:

I) Une attestation sur l'honneur dûment datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant les travailleurs handicapés;

II) Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats, et du mandataire en cas de groupement d'entreprises;

III) La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ou sauvegarde.

Ces renseignements peuvent être présentés dans un DC1 et un DC2 disponibles à l'adresse suivante:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Pour la fourniture des documents ou renseignements demandés ci-dessus, le candidat peut valablement produire les pièces ou informations équivalentes dans l'état dans lequel il est établi. Conformément à l'article R. 2143-16 du code de la commande publique, le soumissionnaire doit remettre une traduction en français des documents rédigés dans une autre langue.

Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques (groupement, sous-traitance), il fournit l'ensemble des documents exigés pour chaque opérateur et justifie qu'il disposera de ces capacités pour l'exécution du marché.

Les candidats souhaitant déposer un dossier de candidature suivent la procédure figurant dans le document intitulé «Modalités de dépôt des candidatures et des offres» téléchargeable sur la plate-forme: <https://achats-consultations.banque-france.fr> étant précisé que la remise papier est interdite pour le présent marché;

IV) La Banque de France demandera également aux candidats invités à présenter une offre de signer un engagement de confidentialité.

Conformément à l'article R. 2144-5 du code de la commande publique, les candidats retenus pour déposer une offre seront invités à produire les certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 22.3.2019, fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession. Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 et D. 8254-2 (ou, le cas échéant D. 8222-7, D. 8254-3 et R. 1263-12 du code du travail) relatives au travail dissimulé devront également être produites.

Attention: lors du téléchargement du dossier de consultation sur la plate-forme, ils ne sont pas obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne sont pas avertis par la plate-forme des éventuelles modifications opérées dans le cadre de la consultation, et ils ne reçoivent pas les réponses aux questions.

En cas de problèmes techniques ou pour toutes éventuelles questions concernant la plate-forme, la hotline est joignable aux coordonnées suivantes:

Tél.: +33 820207743 (pour les pays étrangers: +33 176647402).

Support ouvert de 9h00 à 19h00 les jours ouvrés.

0,11 EUR les 56 premières secondes et 0,12 EUR/min ensuite.

Courriel: support.mpe@atexo.com

Chaque candidat est tenu de signaler, selon les modalités prévues pour les questions, les anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions qui sont susceptibles de le léser à la lecture des pièces du présent avis. À défaut de les avoir signalées, les candidats sont réputés admettre que ces éventuelles anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions ne les ont pas lésés dans leur compréhension des exigences et règles de sélection posées par le présent avis au titre des candidatures.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative, pouvant être exercé jusqu'à la signature du marché;
- référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA;
- recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/07/2020